

ULIS JACQUARD

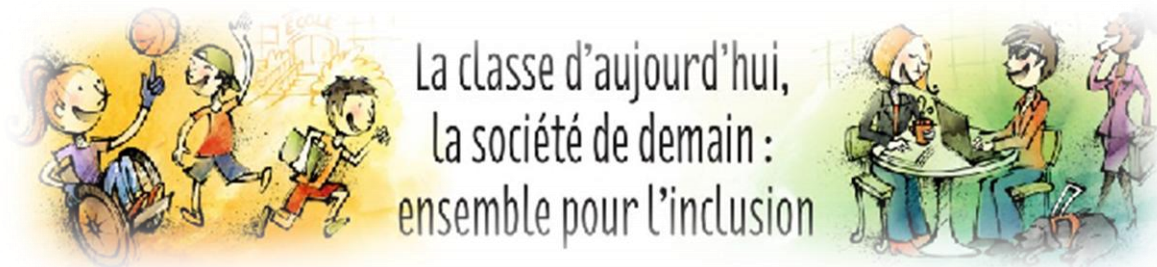


Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

ULIS TFC

TROUBLES DES FONCTIONS COGNITIVES

Les fonctions cognitives **sont** les capacités de notre cerveau qui nous permettent d'être en interaction avec notre environnement : elles permettent de percevoir, se concentrer, acquérir des connaissances, raisonner, s'adapter et interagir avec les autres.

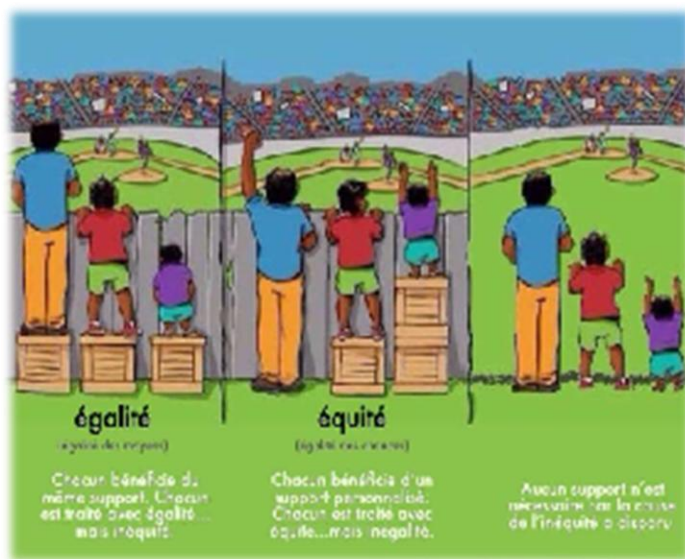


La loi n°2005 - 102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées dispose que le parcours de formation des élèves en situation de handicap se déroule prioritairement en milieu scolaire ordinaire.



NOTRE ÉQUIPE

Mme NÉRON-MONCORGÉ Coordonnatrice ULIS
Mme Amandine ADAMO AESH



- L'ULIS est un dispositif situé au sein du lycée.
- Il accueille 13 élèves ayant des Troubles de la Fonction Cognitive reconnus par la MDPH.
- Le coordonnateur de l'ULIS est un enseignant spécialisé.
- Le coordonnateur a une mission d'enseignement auprès des élèves de l'ULIS, de coordination auprès des différents partenaires et de personne ressource auprès de la communauté éducative.



L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES :

- EN CLASSE DE RÉFÉRENCE, ACCOMPAGNEMENT PAR L'AESH OU LA COORDONNATRICE,
- EN COURS DANS NOTRE SALLE ULIS.

Les temps dans la classe de référence permettent d'adopter une posture d'élève en observant ses camarades, de participer, d'être dans la même action que les autres, d'apprendre avec les autres avec une aide adaptée.

Les temps dans le dispositif ULIS permettent de consolider les pré requis et les notions travaillées en classe, sur des supports adaptés, avec des adaptations pédagogiques spécifiques liées à la situation de handicap.



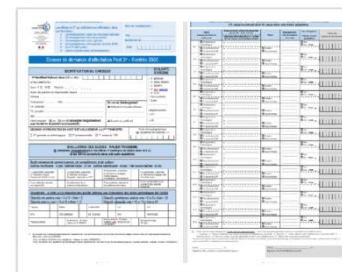
QUI ORIENTE EN ULIS ?

Ce sont les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (**CDAPH**) qui décident de l'orientation d'un élève vers une ULIS.

L'orientation lycée se fait sur AFFELNET pour tous les élèves de troisième.

L'orientation en ULIS lycée se prépare au collège, en concertation lors des ESS (Equipe de suivi de scolarité).

C'est l'ASH (**Adaptation Scolaire et scolarisation des enfants en situation de Handicap**) qui lors de la commission, choisit les élèves qui intégreront l'ULIS du lycée.

A screenshot of a CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) form. It contains various fields for personal information, educational details, and a large table for recording decisions or observations.



A BIENTÔT

